

## Taux de réussite 2025

**En formation continue : 100%**

L'assistant ressources humaines assure la gestion administrative du personnel, contribue au recrutement et au développement des compétences, tout en respectant les règles juridiques et la confidentialité. Il crée et actualise les dossiers RH, répond aux questions des salariés et prépare les documents internes et ceux destinés aux instances représentatives. Il participe à la gestion de la paie, au suivi des entretiens et à l'élaboration de documents RH. Il intervient également dans la formation : recueil des besoins, lien avec les organismes et suivi administratif. Ses missions varient selon la taille de la structure, allant de la polyvalence en PME à une spécialisation en grande entreprise.

## Objectifs

Acquérir les compétences suivantes :

- Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines
- Contribuer au développement des ressources humaines

## Publics et pré-requis

- Demandeur d'emploi ayant un numéro d'inscription à France Travail
- Niveau bac ou équivalent.
- Expérience dans le domaine tertiaire administratif en entreprise ou en structure associative de 1 an environ (connaissance de l'environnement, des différentes fonctions et des interrelations),
- Acquis professionnels dans la bureautique (maîtrise du traitement de texte et du tableur, rédaction et présentation d'écrits professionnels...)

*Formation accessible à toutes personnes en situation de handicap ; nous consulter pour des aménagements spécifiques.*

## Programme de formation

La formation se compose de 2 activités types ou Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) permettant de valider le Titre Professionnel à l'issue de la formation.

### **CCP 1. Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines\_391 heures**

- Assurer la gestion administrative du personnel
- Assurer la gestion des variables et paramètres de paie
- Mettre en place et suivre les indicateurs ressources humaines

### **CCP 2. Contribuer au développement des ressources humaines\_234 heures**

- Contribuer aux opérations liées à la gestion des emplois et carrières
- Contribuer au processus de recrutement et d'intégration du personnel
- Contribuer à l'élaboration et au suivi du développement des compétences du personnel

Période d'immersion en entreprise\_140 heures.

\*Nombre d'heures donné à titre indicatif ; parcours individualisé et ajusté selon l'expérience et les acquis du candidat.

### **Durée.**

Dates\_à déterminer ensemble, entrées possibles toute l'année

Durée totale\_ **770 heures** :

- 630 heures en Centre  
*(dont passage du Titre)*
  - 140 heures en Entreprise
- Durées indicatives et ajustables en fonction des profils des candidats.*

### **Tarif & prises en charge.**

Tarif variable selon le mode de financement. Prise en charge examinée en fonction de la situation individuelle.  
Financements possibles : France Travail, CSP, Région, CPF, OPCO, Transition PRO, Contrat de pro, Contrat d'apprentissage, période de professionnalisation, AGEFIPH, Conseil Départemental...

**N'hésitez pas à prendre RDV !**

### **Contact.**

Elisabeth CUVILLIER  
04 92 53 61 19  
e.cuvillier@cibcap.fr

### **Modalités & délai d'accès.**

Entretien individuel sur RDV et tests de positionnement.  
Le CPE-cfa s'engage à traiter votre demande rapidement.  
La formation débutera au plus tôt après l'acceptation de prise en charge de votre dossier.

# TP ASSISTANT RESSOURCES HUMAINES

## Validation du Titre partielle ou totale :

Le candidat peut ne valider qu'un certificat de compétence sur deux ;  
il a alors 5 ans (ou jusqu'à la fin de validité du Titre) pour le repasser et ainsi valider la totalité du Titre.  
Le CPE-cfa s'engage à le réinscrire à une session de validation ultérieure gratuitement.

## Modalités pédagogiques

Entrées et sorties permanentes ; possibilité de démarrer votre parcours à tout moment dans l'année.

**Formation modulaire, adaptation du parcours possible et 100% individualisée :**

- **Possibilité de valider tout ou partie du Titre Professionnel si vous possédez déjà un certificat de compétences qui le compose.**
- **Possibilité d'équivalence et/ou de passerelle avec d'autres Titres Professionnels.**

*La possibilité de la mise en place de ces différentes modalités seront définies lors du premier entretien.*

Possibilité de suivre la formation en blending learning (présentiel et distanciel).

Outils : études de cas, exercices pratiques. Évaluations en cours de formation.

## Modalités d'obtention du Titre.

A l'issue du parcours de formation, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :

- Les résultats aux Évaluations passées en Cours de Formation -ECF-
- Un Dossier de Pratique Professionnelle -DP-
- Épreuves de validation du Titre :
  1. Mise en situation professionnelle\_3h30
  2. Un entretien technique\_30 mn
  3. Un entretien final\_20 mn

## Possibilité de poursuite d'étude.

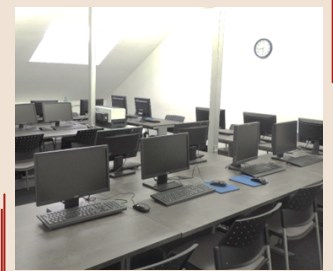
Suite à cette formation, vous pouvez poursuivre votre montée en compétences ; des passerelles sont possibles pour une poursuite d'étude sur un niveau de qualification supérieur ou transverse dans le secteur :

- Titre professionnel Assistant de Direction\_RNCP38667
- Titre professionnel Assistant manager des unités marchandes\_RNCP35233
- Responsable ressources humaines\_RNCP37794
- Responsable en gestion administrative et ressources humaines\_RNCP37266
- Chargée de gestion des ressources humaines\_RNCP38899

## Lieu de formation

CPE-cfa\_Site de GAP  
Immeuble Le Neptune  
3ème étage  
140, Bd Pompidou

**Plateau technique** climatisé, équipé de postes informatiques individuels, accès à internet, logiciels de compta, gestion, paie, logiciels de bureautique (Office) et accès à nos plateformes pédagogiques moodle, le GénÉditeur et NellApp.



## Moyens d'accès

Bus Linéa gratuits. Arrêt Théâtre en face du Centre par les lignes 1-3-4-5-6-7-8  
Gare SNCF : 2 place de la Gare  
[www.ter.sncf.com](http://www.ter.sncf.com)  
Gare routière : 2 place de la Gare – Lignes Express régionales  
[www.info-ler.fr](http://www.info-ler.fr)



**Formation accessible par la voie de l'apprentissage.**

**Formation éligible au CPF**

